



Géronce

BULLETIN MUNICIPAL - juin 2014

Nous tenions à commencer ce bulletin en vous adressant nos plus sincères remerciements pour votre soutien massif aux élections municipales. Nous nous emploierons au mieux à travailler pour le village et à répondre à vos attentes.

TAUX D'IMPOSITIONS

Libellés	Bases 2013	Taux 2013 en %	Bases 2014	Taux 2014 en%	Produits 2014
Taxe d'habitation	463 400	10.47	496 100	10.60	52 586 €
Taxe foncière bâti	296 400	4.63	305 200	4.68	14 283 €
Taxe foncière non bâti	38 300	23.01	39 200	23.29	9 130 €
Cotisation foncière des entreprises (TP)	23 700	11.13	19 400	11.26	2 184 €

VOIRIE COMMUNALE

Nous avons décidé cette année de porter nos efforts en voirie sur les chemins extérieurs au village en réalisant :

- La deuxième et la troisième tranche de travaux du chemin de la Hiérèze.
- L'entrée du chemin de la Campagne côté maison Casenave.
- Le revêtement en tricouche de la fin du chemin des Rouquetières (accès à l'entreprise Puntous)
- L'entretien des chemins de la Campagne.

Chemin du Campagnot : Malgré nos nombreuses relances, le conseil général nous a informé que la réfection du chemin du Campagnot ne serait pas programmée cette année. Nous déplorons cette décision et ne manquerons pas de renouveler sans cesse cette demande qui revêt de plus en plus un caractère d'urgence.

TRAVAUX ÉGLISE

Début des travaux : L'appel d'offre pour les travaux de rénovation de l'église sera lancé cet été, les travaux devraient débuter cet automne.

Afin de réduire les coûts le conseil municipal a décidé de déménager lui-même le mobilier de l'église et d'organiser son stockage. Face à l'ampleur de cette tâche et la lourdeur du mobilier, l'aide de quelques bénévoles motivés nous serait utile. Les volontaires pourront se faire connaître à la mairie.

Dépose du retable : En vue des travaux de l'église et afin de le protéger, le retable classé du XVIIème siècle sera déposé par l'atelier DUFON qui le stockera jusqu'à sa restauration.

ANIMATIONS

- **Cin'étoiles** : La commune de Géronce a été retenue cette année pour l'opération cin'étoiles. Le film d'animation « Moi moche et méchant 2 » sera diffusé le **jeudi 17 juillet** à la tombée de la nuit sur la place. La séance est gratuite !
- **Spectacle Transhumance** : Le **jeudi 7 août** à 21h un spectacle gratuit sur le thème de la transhumance et du pastoralisme se tiendra sur la place de Géronce. Ce spectacle de récits et chants sera couplé d'une exposition photos et textes sur les Pyrénées béarnaises. Venez nombreux !
- **Fêtes du village** : Les fêtes du village se dérouleront le **9 et 10 août**. Les jeunes du comité passeront chez vous pour les inscriptions au repas et solliciter votre aide. Nous ne doutons pas que vous leur réserverez votre meilleur accueil.

DEUX NOUVELLES ACTIVITÉS COMMERCIALES A GÉRONCE

- **Camion pizzas** : Depuis le mois de mai, tous les vendredis soirs « la camioneta de pizzas » est à votre service sur la place de Géronce de 18h à 22h.
- **Exploitation maraichère** : Mickaël MATIUSSI démarre une activité maraichère à la ferme Bégarie. Des fruits et légumes frais seront à la vente au 28 chemin du Campagnot.

RAPPELS

- Du raticide est à votre disposition gratuitement à la mairie.
- Nous vous rappelons que la construction d'un abri de jardin est soumise à déclaration préalable si vos travaux créent entre 5 m² et 20 m² d'emprise au sol. Au-delà de cette surface un permis de construire est obligatoire. Plus d'informations sur le site www.service-public.fr rubrique logement.

COMMUNICATION

Afin d'améliorer et de faciliter la communication entre la mairie et les habitants de la commune nous proposons à ceux qui le désirent de recevoir par mail le bulletin d'information et d'autres papiers distribués par nos soins au cours de l'année. Si vous êtes intéressé, envoyez-nous un mail à commune-de-geronce@wanadoo.fr afin que nous enregistrons votre adresse mail.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 13h30 à 18h
Mercredi de 13h30 à 18h
Vendredi de 13h30 à 16h

Vous pouvez également nous contacter par :

- mail : commune-de-geronce@wanadoo.fr - tél : 05.59.88.04.36 - fax : 09.70.32.30.07

**Cordialement,
Le Conseil municipal**